

# Aider les toxicomanes via un usage encadré

Deux propositions à ce sujet figurent dans le projet de plan régional de sécurité. Le voici en primeur

**D**epuis la récente réforme de l'État, la Région bruxelloise gère d'importantes compétences en matière de sécurité. Cela se traduira notamment par un plan régional de sécurité centré sur 10 priorités. Après un travail de plusieurs mois, un projet a été élaboré. Il sera discuté aujourd'hui mais nous en avons pris connaissance en primeur. Avec notamment des propositions en matière de toxicomanie et de lutte contre la traite des êtres humains.

La Région a hérité d'importantes compétences en matière de sécurité lors de la sixième réforme de l'État. Cela s'est déjà concrétisé par la mise en place d'un Conseil régional de sécurité (CRS) réunissant autour du ministre-président Vervoort, le parquet, des représentants de la police fédérale et des zones de police sans oublier le Siamu.

Il y a eu aussi la création de Bruxelles-Prévention et Sécurité (BPS), un organisme chargé de centraliser la politique de prévention et de sécurité. BPS a aussi préparé le projet de plan régional de sécurité dont un vent favorable nous a transmis les bonnes feuilles. Il a été élaboré à l'issue de consultations menées très largement, y compris en y associant des organismes comme la Stüb, le Siamu et Actiris.

Le texte est centré sur dix thématiques. Celle des drogues et assuétudes d'abord. Côté offre, le plan se centre sur la répression du commerce, de la vente et de la production à grande échelle. Côté consommation, sur une approche de santé publique, intégrant prévention, détection et intervention précoce. Plusieurs mesures concrètes sont déjà proposées. Comme adapter une loi pour permettre de mener un projet de type « Tadam », une expérience pilote de délivrance

d'héroïne sous contrôle médical à certains toxicomanes, menée durant 2 ans à Liège. Ou pour permettre l'ouverture d'une SCMR (salle de consommation à moindre risque), où l'utilisateur

troubles mentaux. Envisagée encore, la création d'un centre intégré proposant divers services aux drogués précarisés, près de lieux de consommation connus.

## PRÉVENTION DE LA TRAITE

Autre domaine où la Région peut apporter une plus value, celui de la traite et du trafic des êtres humains. Il s'agit ici de lutter contre l'exploitation sexuelle, celle de la mendicité ou encore de l'exploitation dans des chantiers illégaux notamment. Pas de mesure comme la création d'un Eros center, qui ne fait pas l'unanimité. Le plan propose la formation des inspecteurs sociaux et du logement pour détecter plus vite un trafic d'êtres humains. Ou de créer une base de données informatique commune aux six zones de police pour pouvoir mieux identifier les victimes en situation irrégulière. ●

MARC BEAUDELLOT

**Mener une expérience pilote de délivrance d'héroïne, sous contrôle médical, à certains toxicomanes, est une des propositions de ce projet de plan**

apporte sa came mais la consomme sous contrôle, comme à Paris. Il y a aussi l'idée de prévoir des accompagnateurs sociaux mobiles pour les drogués exclus ou souffrant de

## Vols

# Généraliser les plaintes par Internet

Le projet de plan de sécurité régional se préoccupe aussi des atteintes contre les personnes et les biens. Contre les vols, dégradations et cambriolages, il propose de développer le système de dépôt de plaintes via Internet et envisage d'élargir les faits qui peuvent être dénoncés par ce biais. En prévoyant un relais du système de plainte de la police vers les services de prévention pour assurer un contact avec celui qui dépose plainte. Pour prévenir les violences en tous genres, le projet suggère d'intensifier la politique de recherche et de poursuite en

matière de discrimination et de délits de haine, d'assurer une réponse « rapide et harmonisée » vis-à-vis des agressions envers les forces de l'ordre et que ces violences fassent l'objet d'une priorité de poursuite dans le chef du parquet de Bruxelles.

Autre thème abordé, celui de la criminalité organisée et du trafic d'armes. Deux mesures sont évoquées. La mise en place d'une plate-forme régionale, où les différents services ayant trait aux permis et au contrôle des armes à feu ainsi que les fabricants de

leurs composants pourraient échanger des informations. Et améliorer la « photographie » existante du trafic et des saisies d'armes.

Dernière priorité, la lutte contre la cybercriminalité. Deux idées sont avancées. Développer un centre de connaissances ainsi que des partenariats avec des universités. Et faire en sorte que la police judiciaire fédérale puisse transmettre certaines données à la Région aux fins d'étude ou d'améliorer la compréhension de certains phénomènes. ●

M.B.

## Lutter contre le radicalisme « sous toutes ses formes »

Le terrorisme n'est pas directement évoqué dans ce projet de plan sécurité. Par contre, une de ses priorités est dédiée à la radicalisation « sous toutes ses formes » qu'elle soit « d'inspiration politique, idéologique ou religieuse. » Elle est élargie aussi à la « polarisation », entendue comme un renforcement des oppositions entre des groupes de personnes dans la société, un phénomène pouvant mener à des formes de radicalisation violente.

Les mesures avancées sont avant tout préventives. Comme le soutien aux associations, communes et zones de police, via l'octroi de moyens financiers mais aussi en termes d'expertise et de coordination. Il est aussi proposé de renforcer la formation de l'ensemble des acteurs de

première ligne, dans la continuité de celle donnée actuellement aux gardiens de la paix.

En quelque sorte complémentaire par les temps qui courent, le document aborde aussi la question de la gestion de crise, vue du côté des citoyens. À la fois la gestion au sens strict (comment réduire l'impact des événements et y faire face) et la gestion post-crise (comment se relever des effets de l'événement survenu). Ici, Bruxelles-Prévention et Sécurité ne fait pas dans l'innovation et propose de créer un centre de communication et de crise, de prévoir des campagnes de communication à l'égard du public ou encore de développer les formations de premier secours, comme la Croix-Rouge a commencé à le faire. ●

### Mobilité

## Caméras intelligentes et mini-commissariats

Mobilité et sécurité routière sont également une priorité du projet de plan de sécurité. Il vise notamment les transports en commun. Parmi les mesures concrètes, le document propose de généraliser la vidéo-protection ainsi que le système ANPR. Il s'agit de ces caméras « intelligentes » mobiles qui permettent de détecter certains mouvements ou faits sur la voie publique, comme la formation d'un embouteillage par exemple. Le plan prévoit aussi la mise en œuvre d'un plan de sécurité intégré, s'appliquant à tous les transports en commun. Autre priorité, l'environnement, au sens large. Urbanisme, patrimoine, cadre de vie, santé publique et fraude y compris. Cela devrait se concrétiser par des mesures comme le développement de services régionaux, zo-

naux et communaux pour lutter contre le sentiment d'insécurité. On parle ici notamment des ASIL, antennes de sécurité intégrée au niveau local, sortes de mini-commissariats de police. Ou du développement de collaborations et de partenariats dans les transports en commun (entre Stib et gardiens de la paix, par exemple). Ou dans les parcs, entre autorités régionales et communales ou à un niveau intercommunal.

### D'ICI FIN 2016

L'ensemble de ce projet de plan de sécurité, évoqué ce jeudi en Conseil régional de sécurité, devra encore franchir plusieurs étapes avant d'être adopté définitivement. L'objectif du gouvernement régional est d'encore pouvoir l'approuver avant la fin de cette année 2016. ●